

REGLEMENT INTERIEUR de la MAISON FAMILIALE de L'ASOR des PA

1) RÉSEAUX SECS ET HUMIDES

Pas d'électricité ; alimentation en eau (**non potable**) et en **gaz Propane** pour les cuisinières, le Chauffe-bains et le Réfrigérateur.

2) COMMUNICATION

Le téléphone mobile est nécessaire pour les secours.

3) BÂTIMENT PRINCIPAL

Un espace cuisine avec évier, 2 gazinières, meubles de rangement, vaisselle diverse et variée, Chauffe-bains et Réfrigérateur à gaz.

Un espace vie avec tables, chaises, canapé, banquette et cheminée **avec foyer Scandinave**.

Un escalier escamotable permet l'accès au grenier (isolé à l'aide de laine minérale).

Un couloir qui donne accès aux 6 chambres numérotées avec 2 couvertures fournies par lit.

- les chambres 1, 3 et 5 sont faces à la montagne,
- les chambres 2, 4 et 6 sont faces à la forêt.

2 petites tables en bois pour les repas à l'extérieur (rangement sur le perron en été et à l'intérieur en hiver).

Une pharmacie est à votre disposition pour les petits "bobos".

Un extincteur proche de l'entrée en cas de départ d'incendie.

Une aire avec 2 barbecues.

4) BÂTIMENT ANNEXE

Local de droite : matériel d'entretien divers, tondeuse thermique, barbecue à gaz et 1 bouteille de gaz pour celui-ci.

Local de gauche : bois pour allumage (cageots en peuplier), divers matériaux, transats, grandes tables pour repas à l'extérieur.

5) UTILISATION MAISON FAMILIALE

La période hiver commence en novembre et finie en mars : **mode Hiver**.

La période été commence en avril et finie en octobre : **mode été**.

IMPORTANT : LE CAMPING EST FORMELLEMENT INTERDIT AUTOUR DE LA MAISON FAMILIALE.

6) LOCATION

Elle est strictement réservée aux Membres de l'ASOR des PA et à jour de leur cotisation.

Nota : La famille ou les amis des Membres sont les bienvenus.

REGLEMENT INTERIEUR de la MAISON FAMILIALE de L'ASOR des PA

Un site : www.asordespa.fr est à votre disposition pour connaître la disponibilité, les tarifs et les informations courantes.

Les réservations se font en contactant M Jacques POTHUAUD : soit par Courriel jacques.pothuaud64@free.fr ou par Mobile, SMS : 06 16 61 11 43.

Le tarif de la location comprend la location proprement dite, le gaz, le bois disponible, les consommables (produits divers vaisselle, sol, cubes pour allumage foyer, etc..).

Le Règlement de la location se fait soit à la remise des clés ou lors du retour des clés.

Le tarif de la location est fixé par le Comité Directeur de l'ASOR des PA, voir sur le site les tarifs.

Il est impératif d'amener son éclairage (lampes frontales, éclairage led, éclairage gaz, bougies) ; son couchage : duvets, sacs de couchage, draps.

Sur chaque lit, il y a 2 couvertures, elles doivent rester dans chaque chambre lors du départ afin que les occupants suivants puissent les utiliser.

Les clés sont à prendre :

**Pau : chez M LADAURADE Gérard, 9 rue Robert Schuman, 64230 Lescar.
Mobile : 06 88 14 24 54.**

**Oloron Ste Marie : chez M FAURE Marcel, 19 rue Castéra, 64460 Gèronce.
Mobile : 06 72 31 05 69 ou 06 74 51 57 21.**

**Serres Morlaàs : chez M POTHUAUD Jacques, 22 rue de l'Eglise, 64160 Serres Morlaàs.
Mobile : 06 16 61 11 43**

Nota : elles doivent être remises au même lieu lors du retour.

Déverrouiller les verrous de l'issue de secours pendant votre séjour.

La barrière doit être fermée et le barbelé en place, surtout pendant les estives.

Respecter l'environnement ainsi que le matériel mis à votre disposition dans la Maison Familiale et dans ses Annexes.

7) EAU COURANTE

L'alimentation en eau est captée au-dessus du chemin de la forêt, sur le ruisseau qui alimente celui en bordure de la Maison Familiale. 2 captages, une cuve et un tuyau diamètre 40 mm permettent le débit et la pression de 2 bars environ. **L'eau courante n'ayant subi aucun traitement, de ce fait, elle n'est pas potable.**

Une 1^{ère} trappe de visite, située entre les barbecues et la Maison Familiale, **avec 2 vannes assurent la fermeture ou la purge du circuit d'eau.**

Une 2^{ème} trappe de visite, située au coin de la Maison Familiale, **avec une vanne qui doit rester ouverte et un robinet de purge permettant la vidange basse d'une partie de la Maison Familiale en hiver.**

En Mode été : vous n'avez rien à manipuler.

REGLEMENT INTERIEUR de la MAISON FAMILIALE de L'ASOR des PA

En Mode hiver à l'arrivée : vous devez fermer le robinet de purge situé dans la 2^{ème} trappe de visite, ouvrir et fermer les vannes dans la 1^{ère} trappe de visite ; fermer tous les robinets de la maison, puis en dernier le robinet de vidange dans le bac à douche.

En Mode hiver au départ : vous devez fermer et ouvrir les vannes dans la 1^{ère} trappe de visite, ouvrir le robinet de purge situé dans la 2^{ème} trappe de visite, ouvrir tous les robinets de la Maison, tirer la chasse d'eau et ouvrir en dernier le robinet de vidange dans le bac à douche.

Nota : Ne pas manipuler les vannes situées sous le Chauffe-bains.

8) GAZ

2 DDS pour les cuisinières, 1 DDS pour le chauffe-bains et 1 DDS pour le réfrigérateur.

A l'extérieur, une cuve de propane verrouillée en partie supérieure par un cadenas pour **l'ouverture et la fermeture de la vanne d'arrêt principale du gaz propane**.

Nota : Détendeur Déclencheur à Sécurité (DDS).

Lors de l'ouverture de cette vanne d'arrêt principale de la cuve de propane, **un demi-tour est suffisant**.

Se reporter aux consignes d'ouverture et de fermeture affichées pour les DDS.

9) REFRIGERATEUR à GAZ

Voir les consignes à votre arrivée pour la mise en service.

Prévoyez des packs de congélation si vous voulez utiliser le Réfrigérateur /Congélateur inerte dans le cas où le Réfrigérateur à gaz serait insuffisant ; la congélation d'un pack dans le bac de congélation est réalisée en 4 heures environ.

L'ouverture de la porte se fait en appuyant sur le verrou en haut à gauche, puis en tirant la porte (verrouillage pour les Camping cars).

10) CHEMINÉE avec Foyer Scandinave

Remettre du bois sous la cheminée, utiliser **le box central pour le petit bois** et les 2 extrémités pour le gros bois.

La nuit, il est conseillé de mettre le foyer à mi-course pour le tirage, et non au mini.

Nota : l'utilisation du bois mis à votre disposition ne doit pas vous empêcher de **recompléter le stock** pour les Membres qui viendront après votre passage. **Ne pas vider la cendre.**

11) ANIMAUX

Nos amis les chiens quel que soit leur taille, **ne sont pas admis dans les chambres.**

Une cage de transport, un panier, une corbeille ou autre doit être le lieu de dortoir dans la salle repas / séjour.

Si les chiens sont habitués à sauter sur les canapés / banquettes, prévoir un tapis de revêtement.

Il est également souhaitable, si vous êtes plusieurs membres, que tous soient favorables à leur présence.

REGLEMENT INTERIEUR de la MAISON FAMILIALE de L'ASOR des PA

Nota : toute dérogation à ces consignes entraînera l'exclusion définitive de ces animaux.

12) ENTRETIEN

Lors de votre départ :

1 à 2 heures avant votre départ, mettre le Réfrigérateur sur "Arrêt" (position "PRESS") afin de le laisser dégivrer.

- l'espace cuisine doit être propre, vaisselle rangée, dessus cuisinières et four propres,
- porte du réfrigérateur ouverte, bac à congélation ouvert à l'aide du bac à glaçons, aucune denrée périssable ne doit rester, **essuyer le bac de congélation et le compartiment à l'aide d'un chiffon sec,**
- WC, lavabos et douches nettoyés, **les 2 caillebotis en position verticale dans la douche** (séchage),
- les lits des chambres doivent être refaits, **vérifier la présence de 2 couvertures par lit,**
- les sols de l'espace vie, des chambres, des sanitaires / wc et couloir doivent être balayés et nettoyés avec un produit adéquat,
- **les poubelles doivent être descendues (possibilités de tri), les containers sont en direction du Camping.**

Nota : Ne jamais utiliser **d'eau de javel** (présence micro-station pour eaux vannes et cuisine).

13) AVANT VOTRE DEPART

Fermer tous les volets et les fenêtres **et les verrouiller,**

Fermer les verrous de l'issue de secours,

Fermer toutes les chambres,

Fermer le gaz au niveau du chauffe-bains, du réfrigérateur,

Puis mettre les 4 DDS en position fermeture,

Fermer la vanne d'arrêt principale (rouge) sur la cuve de propane et fermer le capot avec le cadenas pour le verrouillage,

Si en mode hiver, appliquer les consignes éditées auparavant pour l'eau courante,

Fermer les portes des locaux annexes,

Fermer la porte d'entrée,

Couvrir les barbecues,

Fermer la barrière avec la chaîne et le barbelé.

14) CAHIER DE DOLEANCES / SUGGESTIONS

Un **cahier** est mis à votre disposition lors de la remise des clés, **vous pouvez noter toutes les anomalies ou les suggestions éventuelles, lors de l'Assemblée Générale, ces cahiers seront commentés.**